



# Mairie de MONTIGNY

Département de Seine-Maritime - Arrondissement de Rouen  
Canton de Notre Dame de Bondeville

## CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 NOVEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf, le mardi 12 novembre à 19h30, le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur le Maire Poissant Christian.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de convocation du conseil municipal : 29 octobre 2019

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Christian POISSANT, Philippe FREMONT, Jacqueline HORN, Eric PAUCHET, Daniel DARRY, Hubert PICARD, Gil GUILBERT, Marie-Claude LOQUET-BENAÏOUN, Viviane LECLUSE, Olivier LESUEUR, Sonia BENAVIDES, Jean-Marc SEVESTRE.

Absente excusée :

Anne-Sophie MARATRAY procuration donnée à Marie-Claude LOQUET-BENAÏOUN

Absents :

Béatrice BARRERE

Brigitte CAVALLERO-DUBOIS

Secrétaire de séance : Jacqueline HORN

Le maire demande l'ajout du sujet suivant à l'ordre du jour :

- Décision Modificative pour les Pylônes Free

- **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL**

➔ Approuvé à l'unanimité

- **DECISION MODIFICATIVE**

Objet : Virement de crédit Antenne Free Mobile

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 238 : Avance / cde immo. Corporelle	19 800,00 €	
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>19 800,00 €</b>	
D 458101 : Dépense d'investis. sous mandat		19 800,00 €
<b>TOTAL D 4581 : Investissement sous mandat</b>		<b>19 800,00 €</b>
R 1318 : Autres	19 800,00 €	
<b>TOTAL R 13 : Subventions d'investissement</b>	<b>19 800,00 €</b>	
R 458201 : Recette d'investis. sous mandat		19 800,00 €
<b>TOTAL R 4582 : Investissement sous mandat</b>		

➔ Approuvé à l'unanimité

425, Rue du Lieutenant Aubert 76380 Montigny - Tél. 02.35.36.23.59 - Fax 02.35.36.14.55  
email : montigny-mairie@wanadoo.fr

Accueil du Public : Mardi et Jeudi de 9h30 à 12h30 et 13h30 à 18h  
Samedi de 9h30 à 11h30



# Mairie de MONTIGNY

Département de Seine-Maritime - Arrondissement de Rouen  
Canton de Notre Dame de Bondeville

## ▪ CONVENTION – CADRE POUR UNE OFFRE SCOLAIRE ET EDUCATIVE DE QUALITE DES DIVERS TERRITOIRES DE SEINE – MARITIME

Le conseil municipal se positionne en faveur d'une réflexion commune avec l'académie pour l'éventuelle signature d'une future convention cadre avec cette dernière, afin de donner aux enfants les meilleurs atouts de réussite.

## ▪ FINANCEMENT : TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC ET EFFACEMENT RESEAU

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M Maire et après échange de vues :

- Prend en considération et approuve le projet qui lui est présenté.
- Détermine comme suit les moyens financiers à envisager pour faire face aux dépenses du projet.

### PLAN DE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

#### Mode de financement proposé :

<b>Emprunt moyen long terme</b>	<b>34 608 €</b>
<b>Préfinancement du FCTVA</b>	<b>11 370 €</b>

- Décide à l'unanimité de contracter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Normandie-Seine les financements nécessaires correspondant au plan de financement sus décrit, soit :

#### **Financement « moyen / long terme » d'un montant de 34 608 € dont les modalités sont ci-dessous :**

Montant de l'emprunt	<b>34 608 €</b>
Taux actuel :	<b>0.45 %</b>
Durée du crédit	<b>5 ans</b>
Modalités de remboursement	<b>annuel</b>
Type d'échéance :	<b>échéances constantes</b>
Frais de dossier :	<b>0 €</b>

#### **Financement Court Terme pour le préfinancement du FCTVA :**

Montant :	<b>11 370 €</b>
Taux :	<b>0.45 %</b>
Durée :	<b>2 années</b>
Périodicité des intérêts :	<b>annuel</b>
<b>Avec paiement du capital in fine.</b>	
Frais de dossier :	<b>0</b>

➔ Approuvé à l'unanimité



# Mairie de MONTIGNY

Département de Seine-Maritime - Arrondissement de Rouen  
Canton de Notre Dame de Bondeville

## ■ INDEMNITE DR CONSEIL AUX COMPTABLES MUNICIPAUX

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une indemnité de conseil à compter de sa nomination à Madame Valérie BAIL, Trésorier Principal, assurant les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire économique financière et comptable.

➔ Approuvé à l'unanimité

## ■ QUESTIONS DIVERSES

- Mr le maire fait part de l'intervention de deux jeunes de la commune, Arthur Leguennec et Tom Sylvain, ses derniers ayant réalisé de leurs propres chefs, une fresque décorative sur le mur sud du tennis, cette dernière ayant été très appréciée, il leur a été demandé de réaliser une étude graphique afin de recouvrir le coté nord. Etude qui a été présentée aux conseillers municipaux. Il a été proposé à l'unanimité de les aider dans la future acquisition de matériel.
- Mr le maire fait lecture d'un courrier adressé par Mr Alain Gravois, Syndic de la résidence privée « Les Saules », demandant le classement municipal de la voirie, des espaces verts et du bassin de rétention. Contact sera pris prochainement avec les résidents concernés par les élus détachés à l'urbanisme pour vérification et état des lieux. En cas de conformité, une délibération pourra être prise au prochain conseil municipal du 16 décembre.
- Mr le maire informe que des riverains de la rue de la forêt de plaignent de l'inondation d'une partie de la rue en cas de forte pluie, ce phénomène étant dû à la réfection du revêtement routier en 2018.  
Réclamation a été faite auprès du responsable de la voirie Inter-Caux-Vexin pour solutionner ce problème.
- Le maire informe qu'il a pris contact ce jour avec la société Colas, qui a confirmé que les travaux rue du Vauchel destiné à réduire les infiltrations d'eau chez certains riverains seront réalisés fin novembre début décembre, ainsi que l'enlèvement du dépôt sauvage d'enrobé rue de la Forêt.
- Mr le maire informe le conseil, qu'il a été récemment contacté par les riverains de l'allée privée de la ferme au loup (à l'essart), pour lui faire part de leur intention de réaliser un revêtement routier perméable, par une entreprise de Saint Martin de Boscherville. Il a été demandé à l'entreprise de bien vouloir adresser à la mairie le descriptif des travaux à réaliser. Ces derniers étant bien sûr à la charge des riverains concernés qui demanderont par la suite le classement de cette voie dans le domaine communal.
- Le conseil municipal est également informé qu'une demande de réfection de signalisation horizontale dans les principales rues de la commune sera réalisée par l'entreprise Prolignes du Val de Reuil avant les fêtes de fin d'année.



## Mairie de MONTIGNY

---

Département de Seine-Maritime - Arrondissement de Rouen  
Canton de Notre Dame de Bondeville

- Gil Guilbert fait part des conclusions suite à la réunion avec l'inspectrice de la circonscription de Maromme et Mr le maire de La Vaupalière Bernard Brunet, du vendredi 8 novembre. Des éclaircissements ont été donnés concernant la signature d'une convention cadre avec le Préfet de la Seine Maritime, la Rectrice de la Région académique, l'Inspecteur d'académie et le Président de l'Association Départemental des Maires de Seine Maritime ; ainsi que l'appel à manifestation d'intérêt pour lequel une délibération a été prise à précédemment à l'unanimité. Il fait part d'un projet de courrier adressé à Mr Brunet Maire de La Vaupalière lui indiquant que suite à un calcul réalisé par nos services la subvention qui serait allouer serait plafonnée à 20 000€.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H45

**Le Maire,**  
**Christian POISSANT**